

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 41/029/2004 – ÉFAI

AU 244/04

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

MEXIQUE **deux responsables communautaires :**

Margarito de la Cruz Ortiz (h)

Paulino Díaz (h)

**ainsi que d'autres membres de la communauté de San Rafael,
dans la municipalité de Metlatónoc**

Londres, le 10 août 2004

Margarito de la Cruz Ortiz et Paulino Díaz sont des responsables de la communauté indigène de San Rafael, un village de montagne isolé de l'État de Guerrero. Ce village a été gravement endommagé par un glissement de terrain en 2003. Les deux hommes se sont plaints auprès d'organisations de défense des droits humains du manque de détermination des autorités à les relouer et, le 5 août, un groupe de soldats et de policiers est venu dans le village, manifestement dans le but d'intimider ses habitants.

Les membres des communautés indigènes de Guerrero sont à la merci de violations des droits humains commises par l'armée, comme des arrestations arbitraires et, dans certains cas, des mauvais traitements. Bien que le capitaine de l'armée responsable de l'opération menée à San Rafael ait affirmé que cette mission était simplement destinée à recueillir des informations, Amnesty International estime que cette vaste opération militaire et policière visait clairement à intimider la communauté et à lui faire craindre des représailles dans le cas où ses membres continueraient à protester.

Selon les informations recueillies, dans l'après-midi du 5 août, un convoi de véhicules transportant 12 soldats, 15 agents de la police de l'État et un représentant local du ministère public est arrivé à San Rafael. Le capitaine de l'armée à la tête de l'opération a demandé à des responsables de la communauté s'il était vrai qu'ils avaient fait part de leur situation à des associations de défense des droits humains. Il a également demandé à consulter les documents présentés et à savoir les noms des responsables communautaires impliqués, parmi lesquels figuraient les hommes mentionnés ci-dessus ainsi qu'Abel Barrera Hernández, directeur de l'association locale de défense des droits fondamentaux, le *Centro de Derechos Humanos de la Montaña Tlachinollan* (Centre des droits humains de la montagne Tlachinollan).

En septembre 2003, un glissement de terrain a gravement endommagé les 250 habitations de San Rafael ; de nombreuses familles se sont retrouvées sans domicile et ont dû dormir dans des logements provisoires. Des experts ont établi des rapports indiquant que les maisons, situées sur un site géologiquement instable, étaient sérieusement exposées à de nouveaux effondrements, notamment en cas de fortes précipitations ou de tremblements de terre. Ces rapports recommandaient que les habitants sinistrés soient installés d'urgence dans une zone plus stable située à proximité. En novembre 2003, les autorités fédérales et celles de l'État de Guerrero ont établi un comité pour financer ce transfert de population. Par la suite, cependant, les responsables communautaires sont restés sans nouvelles des pouvoirs publics. Au cours de l'année 2004, la communauté a continué à protester contre l'inertie des autorités. De fortes pluies survenues en juin et en juillet ont menacé la sécurité des familles qui vivaient dans des habitations sur le point de s'écrouler. Avec l'aide du Centre des droits humains de la montagne Tlachinollan, la communauté a alerté le rapporteur spécial des Nations unies sur le logement convenable, et a adressé une pétition à la Commission interaméricaine des droits de l'homme afin que celle-ci demande à l'État mexicain d'adopter des mesures conservatoires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La municipalité indigène de Metlatónoc, située dans la région de La Montaña, dans le Guerrero, est l'une des plus pauvres de tout le territoire mexicain. Les communautés de ce type sont très isolées et souvent laissées pour compte par les autorités de leur État, si bien qu'elles ont très difficilement accès à des services essentiels tels que les soins médicaux et l'éducation. Dans de nombreuses régions de Guerrero, l'armée mexicaine mène des opérations contre les producteurs et les trafiquants de drogue.

Certaines sources font régulièrement état de patrouilles militaires qui se livrent à des actes d'intimidation envers les communautés. Les autorités enquêtent rarement sur ces affaires, ce qui fait que ces communautés sont extrêmement vulnérables et peu disposées à porter plainte. Ces dernières années, des communautés de la région de La Montaña ont bénéficié d'une présence accrue des organisations de défense des droits fondamentaux. Le *Centro de Derechos Humanos de la Montaña Tlachinollan* (Centre des droits humains de la montagne Tlachinollan), établi à Tlapa, la ville principale de la région, travaille en étroite collaboration avec les communautés afin de garantir leurs droits.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- faites part de vos préoccupations quant à la sécurité des responsables communautaires nommés ci-dessus et des membres de la communauté de San Rafael, dans la municipalité de Metlatónoc (État de Guerrero), qui ont été victimes d'actes d'intimidation de la part de policiers et de soldats le 5 août ;
- exhortez les autorités à ouvrir dans les meilleurs délais une enquête impartiale et exhaustive sur le rôle qu'ont joué les responsables de la police et de l'armée dans ces agissements ;
- demandez-leur instamment de satisfaire les revendications de la communauté, dont les membres n'ont pas de logement sûr ni convenable, et ont le droit de faire appel aux mécanismes internationaux de protection des droits humains sans crainte de représailles dans le cas où la réponse des pouvoirs publics à ces revendications serait insuffisante.

APPELS À :

Gouverneur de Guerrero :

Lic. René Juárez Cisneros
Gobernador del Estado de Guerrero
Palacio de Gobierno, segundo piso
Plaza Central, Primer Congreso de Anahuac
Colonia Centro, Chilpancingo 39000
Guerrero
Mexique

Fax : +52 747 47 23125

Formule d'appel : *Señor Gobernador*, / Monsieur le gouverneur,

Ministre du Développement social :

Josefina Vázquez Mota
Secretaría de Desarrollo Social
Av. Paseo de la Reforma #116
Colonia Juárez, 06600
México, D.F.

Mexique

Fax : +52 55 5705 6656

Formule d'appel : *Señora Secretaría*, / Madame la Ministre,

Ministre de la Défense nationale :

Gral. Gerardo Clemente Ricardo Vega García
Secretaría de la Defensa Nacional
Bulevar M. Ávila Camacho esqu. Industria Militar S/N
Col. Lomas de Sotelo
Delagación Miguel Hidalgo
México D.F., C.P. 11640
Mexique

Fax : +52 55 5557 8963

Formule d'appel : *Señor Secretario*, / Monsieur le Ministre,

Sous-Secrétaire d'État aux Droits humains :

Daniel Cabeza de Vaca Hernández
Asuntos Jurídicos y Derechos Humanos
Secretaría de Gobernación
Reforma 99, PISO 21, PH
Colonia Tabacalera, C.P. 06030
Mexico D.F.

Mexique

Fax : +5255 50 933 492 (Veuillez noter que les télécopieurs sont parfois éteints en dehors des heures de bureau. Si quelqu'un vous répond, demandez : « *me da tono de fax, por favor* »)

Formule d'appel : *Señor Subsecretario*, / Monsieur le Sous-Secrétaire d'État,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro de Derechos Humanos de la Montaña "Tlachinollan" AC.,
Calle Mina número 77
Colonia Centro
Tlapa de Comonfort Código Postal 41304
Guerrero
Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 21 SEPTEMBRE 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.